Santé - Social - Sécurité

mis à jour le 08/07/2024

Diplôme d'état de niveau 4 | Contrat d'apprentissage |
RNCP 35832

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (sans diplôme ou avec CAP Petite Enfance - 18 mois) (DEAP_18_CC)

PRÉSENTATION

Présentation de la formation

L'IFAP de Suresnes propose des parcours de formations personnalisés et individualisés en tenant compte des diplômes (BAC toutes filières, ou sans diplômes,...) et titres professionnels des candidats. La formation menant au DEAP à l'IFAP de l'IPE de Suresnes, implique chaque apprenant à se responsabiliser et à se construire une identité professionnelle dans la bienveillance et la bientraitance. Deux rentrées sont prévues chaque année, une début septembre et l'autre début janvier.

L'alternance de modalités pédagogiques hybrides en présence et à distance à l'IFAP s'articule autour de situations collectives, interactives et individualisées, en présentiel à l'IFAP ou via différents outils numériques (Teams, Moodle).

Objectifs de la formation

- Développer le projet personnel en tenant compte du parcours, du vécu mais aussi des contraintes environnementales, pour que le projet de formation de chacun soit cohérent et réaliste
- Accompagner l'apprenant dans la recherche de l'autonomie et de la responsabilité, considéré comme acteur « co-responsable » de sa formation
- Favoriser l'acquisition de savoirs par des travaux en groupe, en référence au travail en équipe pluriprofessionnelle
- Valoriser la communication, l'argumentation dans le respect de l'Autre
- Baser les actes de soin sur un raisonnement clinique, éthique et déontologique.

Métiers visés

- Auxiliaire de puériculture

Rythme d'alternance

L'alternance s'articule autour de différentes périodes de cours théoriques en Institut (770h de théorie, sous forme de blocs mensuels les 8 premiers mois, puis 5 à 2 jours de cours par mois), de temps d'immersion professionnelle chez l'employeur et de 4 stages validant (d'une durée de 5 à 7 semaines chacun / soit 770h de stages validant, dont 350 heures obligatoirement hors employeur).

UNIVERSITE/ECOLE

Adresse administrative Composante

IFAP - Institut Petite Enfance de Suresnes

15-19, quai Gallieni - BP 50111

92150 - SURESNES

Siège Établissement

IFAP - Institut Petite Enfance de Suresnes

15-19, quai Gallieni - BP 50111

92150 - SURESNES

ADMISSION

Conditions d'admission

Pré-requis :

Avoir 17 ans à l'entrée en formation.
Réussir les épreuves de sélection.

Montrer de l'intérêt pour le domaine sanitaire, médico social, social ou sociétal, avoir des aptitudes en expression écrite, orale (maîtrise du français et du langage écrit et oral)et posséder des capacités organisationnelles (observation, organisation, priorisation des activités, autonomie dans le travail).

Connaitre l'organisation de la formation et son contenu. Savoir se servir d'un ordinateur.

Il est aussi demandé de fournir au plus tard le jour de la rentrée, un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant n'être atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession. Cela nécessite d'être à jour des vaccins obligatoires.

Modalités de candidature

La sélection est effectuée par un jury sur la base d'un dossier et d'un entretien.

CONTACTS

Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Marie COUPOIS

contact@formasup-paris.com

Héloïse AVERLAN

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.

Vos contacts « École/Université »

Contact Ecole

contact@institutpetitenfance.fr
01 41 37 38 62

PROGRAMME

Code RNCP 35832

Direction et équipe pédagogique

Direction pédagogique :
- Nathalie Chatelet

Formateurs permanents :
- Anaïs Limoges

- Séverine Delplanques
- Nathalie Chatelet
- Patricia Schreiber
- Karine Abouab

Programme détaillé de la formation	Volume horaire session - 1 année 1
Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	196h
Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration	266h
Information et accompagnement des personnes et de leur entourage	91h
Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels	35h
Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations	105h
Accompagnement individuel	80h

Modalités pédagogiques

773 heures de cours théoriques
770 heures de stage pratique

Contrôle des connaissances

Evaluations reliées aux modules, toujours en présentiel.

Diplôme délivré

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture délivré par l'IFAP après validation du jury de l'ARS

COMPÉTENCES

- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.

- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techn
- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.